

# Menus de substitution : le maire de Chalon-sur-Saône explique son refus



*Gilles Platret, maire de Chalon-sur-Saône, ne veut pas proposer de menus de substitution au porc dans les cantines scolaires. - Crédits photo : MYCHELE DANIAU/AFP*

---

Vox Societe (<http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/>) | Par [Gilles Platret \(#figp-author\)](#)

Mis à jour le 21/08/2015 à 09h06

---

FIGAROVOX/TRIBUNE - Alors qu'Yves Jégo (UDI) s'est prononcé en faveur d'un repas végétarien dans les cantines scolaires, Gilles Platret (LR) demeure inflexible dans sa volonté de proposer un menu unique, au nom du principe de neutralité et d'égalité de traitement devant le service public.

---

*Gilles Platret est maire de Chalon-sur-Saône*

---

L'annonce que j'ai eu l'honneur de faire en mars dernier de l'intention de la Ville de Chalon-sur-Saône de mettre fin à la rentrée aux menus de substitution au porc dans ses cantines scolaires a réveillé une querelle ancienne. Les réactions que cette décision suscitent, notamment après le rejet d'un recours contre elle au tribunal administratif, en disent long sur ce qu'il faut bien appeler aujourd'hui les deux France.

Il y a plus d'un siècle la France était coupée en deux. Les partisans de la République laïque, défenseurs d'une séparation stricte entre les affaires temporelles et les affaires spirituelles, l'ont emporté face aux partisans - essentiellement les catholiques proches de Rome - du rôle assumé de la religion dans l'espace public. Aujourd'hui, les catholiques de France sont quasi-unaniment favorables au régime laïque tel que notre République l'a défini en 1905.

L'arrivée sur le sol national de populations pratiquant une religion somme toute nouvelle dans l'Hexagone, l'islam, et la pratique de plus en plus rigoriste de ce dernier, notamment sur le sujet de la séparation entre sphère privée et sphère publique, rouvrent un débat fondateur, symbolisé tant par l'affaire du voile au collège de Creil en 1989 que par la mise en place, dans cette même décennie, de menus de substitution dans un certain nombre de cantines publiques françaises.

Face à ce nouvel entrisme religieux dans la sphère publique, la réaction des Français est double: soit «tolérer» que des prescriptions religieuses s'imposent dans le fonctionnement des services publics, au nom du respect de toutes les différences, soit les refuser en appliquant une séparation exigeante, au nom du principe républicain de laïcité.

---

## **En mettant en place les menus de substitution, on accepte qu'un interdit religieux s'impose dans le service public de restauration scolaire.**

---

Pourquoi se positionner contre les menus de substitution, quelle qu'en soit la forme, notamment végétarienne? Tout simplement parce qu'en les mettant en place, on accepte qu'un interdit religieux (le refus de manger de la viande de porc ou, d'une manière désormais quasi-générale, de ne manger aucune viande qui ne soit pas halal) s'impose dans le service public de restauration scolaire. C'est un renoncement face à l'entrisme religieux. Et prétendre qu'un second menu totalement végétarien constituerait une solution «laïque par excellence» est une tromperie sans vergogne car l'idée d'un tel menu est en la circonstance promue dans le but unique, mais bien peu courageusement inavoué, de répondre au refus religieux de consommer certaines viandes.

---

## **Tous les enfants chalonnais seront accueillis et leur sera proposé un menu unique, au nom du principe de neutralité et d'égalité de traitement devant le service public.**

---

A Chalon-sur-Saône, nous adopterons prochainement une position totalement différente: tous les enfants seront accueillis et leur sera proposé un menu unique, au nom du principe de neutralité et d'égalité de traitement devant le service public. Aucun enfant ne sera forcé de consommer un plat que sa religion lui interdit d'ingérer (car nous respectons viscéralement les convictions de chacun), les cantinières veillant à ce que l'enfant concerné soit servi suffisamment des autres plats inscrits au menu, de sorte qu'il sortira de table sans avoir faim. C'est d'ores et déjà ce qui se passe pour les centaines d'enfants qui, chaque jour, sont accueillis dans nos cantines et ne consomment aucune viande.

Ce que la Ville de Chalon-sur-Saône s'apprête à mettre en place dans ses cantines, il est essentiel que les Communes de France qui le souhaitent puissent le faire également. C'est pourquoi je combats l'idée d'un texte de loi qui viendrait imposer de force un menu de substitution -végétarien ou autre- dans nos cantines scolaires. C'est dans ce sens qu'est lancée la pétition que chacun peut [signer](https://www.change.org/p/d%C3%A9put%C3%A9s-et-s%C3%A9nateurs-de-france-contre-les-menus-de-substitution-obligatoires-dans-les-cantines-scolaires) (<https://www.change.org/p/d%C3%A9put%C3%A9s-et-s%C3%A9nateurs-de-france-contre-les-menus-de-substitution-obligatoires-dans-les-cantines-scolaires>) en ligne.

On décèle bien quelle est l'intention des propagandistes des menus de substitution obligatoires: empêcher qu'un débat ait lieu sur le sujet de la laïcité dans les cantines. Mais, outre les problèmes constitutionnels qu'une tel texte poserait (en ce qu'il contrarierait le principe de libre administration des collectivités territoriales), il représenterait le comble du renoncement face à l'entrisme religieux.

C'est ainsi, subrepticement, que l'on glisserait en France du politiquement correct au religieusement correct.

Au nom d'une certaine conception de la Laïcité et de la République française, voilà qui nous fait un devoir de nous y opposer. Respecter la religion de chacun, mais vouloir qu'elle puisse s'épanouir dans la sphère privée et seulement dans la sphère privée, c'est une volonté en tous points conforme à celle des républicains de 1905, dont l'exigence a permis, pendant des décennies, que soient intégrées en France des populations venus d'horizons différents. L'exigence laïque est un fondement de l'intégration. Il serait suicidaire de l'oublier.



Gilles Platret

---